

**VERBATIM DES CANDIDATS A LA  
PRÉSIDENTIELLE – ÉVÉNEMENT ORGANISÉ  
PAR L'ASSEMBLÉE DES DÉPARTEMENTS DE FRANCE  
8 MARS 2017**

**Pierre-Yves Collombat (représentant Jean-Luc Mélenchon)**

*a. Réforme territoriale*

« A de très rares exceptions, tous les Départements ont une partie de leur territoire qui est rurale. Nous avons donc besoin de Départements partout pour répondre à la nécessité d'aménagement du territoire » ;

Jean-Luc Mélenchon est formellement opposé à la création d'un conseiller territorial et à toute réforme du principe de libre-administration territoriale « Nous en ferions un véritable casus belli » ;

« Ce que je voudrais faire sentir, c'est que l'on n'est plus dans une logique de décentralisation. Décentraliser, de façon classique, c'était transférer des pouvoirs et des moyens aux collectivités. S'agissant des Départements, quand on voit le transfert des droits de mutation, on a eu une source de revenus qui a permis aux communes, aux Départements de jouer leur rôle d'aménageurs du territoire. Là c'est exactement le contraire de ce qu'il se passe. Toute la question qui se pose ce n'est pas tant de savoir si on veut décentraliser ou pas, c'est est-ce qu'on continue une logique d'abandon du territoire ? Débrouillez-vous et que le plus dynamique s'anime, c'est ça ! (...) On n'avancera pas si on reste dans cette logique-là ! » ;

## **Pierre-Yves Collombat (représentant de Jean-Luc Mélenchon)**

Pierre-Yves Collombat a plaidé pour que « l'intégration des politiques territoriales dans la politique générale soit inscrite au niveau institutionnel » ;

### *b. Dépenses et organisation de la Fonction Publique*

« Entre 2007 et 2015, les investissements des collectivités territoriales ont diminué de 25%. C'est au moment où le tissu social se délite comme jamais, que l'on a entrepris de faire disparaître les collectivités dans lesquelles le citoyen se reconnaît le plus : la commune, destinée à la dissolution dans les intercommunalités, et le Département, réduit au rôle de service social extérieur de l'État mais chargé d'assurer les fins de mois » ;

Il propose de revoir le mode de scrutin des Conseils départementaux : « il faut essayer d'avoir une représentation qui tienne compte des territoires, des intercommunalités : faire en sorte que le Conseil départemental soit une caisse de résonance des projets du Département ».

### *c. Politiques sociales*

« Le financement durable des allocations sociales payées par le Département pour réinventer les solidarités départementales. C'est comme cela que nous ferons barrage au populisme ».

**VERBATIM DES CANDIDATS A LA**

**PRÉSIDENTIELLE – ÉVÉNEMENT ORGANISÉ**

**PAR L'ASSEMBLÉE DES DÉPARTEMENTS DE FRANCE**

**8 MARS 2017**

**Nicolas Dupont-Aignan**

*a. Réforme territoriale*

Nicolas Dupont-Aignan a défendu à la tribune sa vision jacobine « la vraie question n'est pas celle de savoir si nous souhaitons plus ou moins de décentralisation. Nous devons plutôt nous demander ce que nous voulons faire de notre pays et de ses territoires (...) car si on continue avec la multiplication des collectivités (...) s'il n'y a pas de politique d'aménagement du territoire national. Eh bien, vous serez condamnés à mort » ;

« Le résultat de cette métropolisation et de cette régionalisation, c'est que tous les crédits vont aux plus grandes métropoles, c'est que les territoires ruraux sont totalement abandonnés, c'est que nos villes moyennes meurent et que vous regardez passer les trains dans cette affaire, en essayant de gérer des budgets ingérables » ;

« Il y a deux scénarios possibles. Soit on part vers le scénario rêvé de nos technocrates européens et nationaux, c'est-à-dire la destruction de la nation, de grandes régions comme des länder et puis des intercommunalités qui vous remplacent progressivement. Soit, ce que je défends, c'est-à-dire, le retour des Départements, éventuellement fusionnés pour certains, et le maintien de la commune, avec bien sûr des fusions de communes lorsqu'il le faut, mais en évitant cette course au gigantisme des intercommunalités » ;

« Je propose une nouvelle architecture. La nouvelle architecture c'est le retour de l'Etat, le retour d'une politique nationale, le retour d'une politique d'aménagement du territoire pour corriger les handicaps car ce ne sont pas les efforts des Départements seuls qui pourront faire en sorte que les entreprises investissent dans les zones les plus difficiles, que nous maintenions une vraie politique ferroviaire, que nous ayons une politique de haut débit réelle qui favorise le haut débit dans nos territoires ruraux et nos villes moyennes. Donc l'Etat doit reprendre la main » ;

## Nicolas Dupont-Aignan

### *b. Dépenses et organisation de la Fonction Publique territoriale*

Nicolas Dupont-Aignan estime qu'il faut « clarifier le financement des Départements pour mettre fin à cet étau inacceptable entre des dotations qui baissent et des dépenses qui augmentent » ;

« C'est pourquoi je propose de supprimer les Conseils régionaux car je ne vois pas l'utilité de cette sédimentation et de ce mille-feuille. Les Conseils régionaux supprimés, la Région ne disparaît pas. Et la Région pourra être organisée autour d'une conférence associant à parité : l'Etat, le Préfet de Région, les Préfets de Département, et les Présidents de Conseils départementaux. Les compétences qui resteront à ce niveau supérieur seront des compétences de transports, d'aménagement du territoire et de grands investissements. Les autres compétences : les lycées, la formation professionnelle, l'économie redescendraient aux Départements, qui seraient le maillon essentiel de cette architecture du pays » ;

« Je n'ai pas parlé de la réforme du mode de scrutin. Je suis totalement hostile et je suis désolé parce que ça a été fait pour la parité. Mais ce système où l'on est élu à deux n'a aucun sens : deux par canton c'est n'importe quoi, je ne comprends pas pourquoi ni comment on a pu inventer un truc aussi absurde, je ne connais pas la responsabilité solidaire, je suis désolé. Ce n'est pas faire insulte aux femmes, je pense que, on est élu dans son canton, on est responsable dans son canton, on n'est pas élu à deux. C'est un point fondamental de réforme ».

### *c. Politiques sociales*

Le candidat propose « une révolution de la dépense sociale », en rendant obligatoire un jour de bénévolat par semaine pour les allocataires du RSA et en mettant en place « 5 ans de carence des prestations sociales pour les étrangers ».

**VERBATIM DES CANDIDATS A LA**

**PRÉSIDENTIELLE – ÉVÉNEMENT ORGANISÉ**

**PAR L'ASSEMBLÉE DES DÉPARTEMENTS DE FRANCE**

**8 MARS 2017**

**François Fillon**

*a. Réforme territoriale*

« Le Département est une collectivité de proximité nécessaire, garante de la cohésion du pays. Sa mission première est de porter des politiques sociales. Son rôle est d'aider les français en difficulté et c'est l'échelon qui permet aux territoires ruraux de ne pas être désertés par les services publics » ;

« Le gouvernement a trahi l'esprit de décentralisation en faisant de la réforme territoriale non pas un moment fondateur et constructif pour la France et ses collectivités mais une petite négociation entre amis » ;

« Dans ce contexte, compte tenu des défis que doit relever notre pays, je ne pense pas qu'un nouveau « big bang » soit la solution. Je n'engagerai pas une nouvelle réforme territoriale qui serait imposée aux territoires qui subissent depuis des années les soubresauts et les lubies technocratiques de l'Etat » ;

« Je propose qu'il n'y ait plus de réformes venues d'en haut et que nous nous inscrivions dans une logique de liberté, d'expérimentation donnant plus de souplesse et de marge de manœuvre à ceux qui représentent les citoyens » ;

« Le temps est terminé où l'on pouvait organiser la France d'en haut, de manière uniforme et autoritaire, c'est ma conviction profonde. Je crois profondément à la République des territoires. C'est d'ailleurs tout le sens de mon engagement politique depuis l'origine » ;

« Je souhaite mettre en place un pacte Etat-Territoires sur la mandature. J'utilise à dessein le mot pacte car les relations entre l'Etat et les collectivités changeront de nature pour devenir partenariales » ;

« Les collectivités doivent pouvoir être libres et responsables de décider au plus près du terrain ce qui est pertinent pour le citoyen. Elles doivent maîtriser les règles qui s'imposent à elles, pour gérer dans le temps les mutualisations et engager les simplifications qu'elles jugent nécessaires au niveau local » ;

## François Fillon

### *b. Dépenses et organisation de la Fonction Publique territoriale*

« Depuis 5 ans, nos Départements ont vécu une cure d'austérité sans précédent. Les élus ont été systématiquement écartés des réformes territoriales ces dernières années » ;

« Je vous propose une méthode radicalement différente : l'Etat doit vous aider à mettre en œuvre un processus partagé d'économies » ;

« Pour garantir à chaque collectivité la stabilité dont elle a besoin, l'Etat s'engagera sur un contrat financier sur plusieurs années » ;

« Je proposerai donc sur les bases que je viens d'évoquer un contrat de mandature qui prévoira à la fois les efforts d'économie qui s'imposent à nous mais aussi les contreparties qui permettront aux collectivités d'assumer pleinement leurs missions ; je pense à l'allongement du temps de travail et à la simplification. Je mettrai également en place des modalités de financement qui récompenseront ceux dont les efforts de gestion seront significatifs » ;

« Oui à une baisse adaptée pour les collectivités qui sera de 7.54 milliards sur 5 ans. Mais en échange, l'Etat allégera plus fortement les contraintes qui pèsent sur vous. Nous arrêterons de vous transférer toujours plus de compétences et vous aurez une plus grande liberté dans la gestion de votre personnel. Vous devez pouvoir embaucher des personnels qui ne sont pas sous statut » ;

« Mon but est de changer de logique en permettant aux Départements de s'organiser comme ils le souhaitent et d'aller sur le terrain de l'expérimentation ou de la fusion si cela fait partie des attentes des élus. Il est temps de laisser les collectivités impulser leur propre mouvement plutôt que de se voir tout imposer d'en haut » ;

François Fillon « assume qu'il y ait un peu moins d'emploi public et des fonctionnaires qui travaillent 39 heures. Cessons de dire que tous les fonctionnaires sont des infirmiers ou des policiers. Je propose de baisser le nombre de fonctionnaires de 8% pendant 5 ans, un rythme raisonnable » ;

« Mais nous respecterons la libre-administration des collectivités qui doivent conduire leur propre politique. Cela passera par la négociation, qui définira les modalités de cette augmentation du temps de travail. C'est aussi comme cela que nous relancerons les augmentations des agents publics et la progression des carrières » ;

## **François Fillon**

### *c. Politiques sociales*

« Je propose dans le domaine social, la mise en place d'une allocation sociale unique permettant tout à la fois la transparence et la lisibilité dans les aides attribuées à nos concitoyens et une parfaite adaptation de ces aides aux plus démunis. L'allocation unique sera conçue pour plus d'efficacité et d'équité dans la lutte contre la pauvreté » ;

« Je souhaite que les Départements soient les gestionnaires de cette nouvelle allocation sociale unique, confortant ainsi le cœur de leurs compétences ».

**VERBATIM DES CANDIDATS A LA**  
**PRÉSIDENTIELLE – ÉVÉNEMENT ORGANISÉ**  
**PAR L'ASSEMBLÉE DES DÉPARTEMENTS DE FRANCE**

**8 MARS 2017**

**Emmanuel Macron**

*a. Réforme territoriale*

« Les Départements sont un partenaire indispensable de l'Etat. C'est un espace de solidarité essentiel dans une politique de renforcement de la compétitivité » ;

« Pour les métropoles, il faut envisager la fin du Département quand le périmètre est très semblable, comme Paris et Marseille mais pour les villes de taille moyenne et les territoires ruraux, le Département reste le bon échelon » ;

« Et vous savez que j'ai fixé à cet égard l'objectif de réduire d'un quart le nombre de Départements à l'horizon 2022. Pas parce qu'un dogme serait soudainement venu ou parce que je voudrais ranimer des réformes qui n'ont guère été portées. Cette réforme ne sera ni mécanique ni unilatérale. Cette réforme ne répondra pas à une logique administrative mais une logique de projet de territoires. Parce que la France est multiple. Il y a une France où les métropoles constituent nos atouts maîtres. Pour les principales métropoles françaises, il est évident, comme certains ont d'ailleurs commencé à le faire avec l'exemple de Lyon, que des rapprochements doivent se faire. Avec des modalités qui sont d'ailleurs apportées par les élus et des dynamiques locales et donc sur ces territoires où des métropoles fortes sont constituées, il est évident qu'il faut progressivement en faire des vrais pôles de prospérité et de croissance, qui pensent au niveau des Départements et qui pourront prendre en charge les attributions des Conseils départementaux ».

*b. Dépenses et organisation de la Fonction Publique territoriale*

« Les cinq années à venir doivent être structurées par un pacte qui se négocie au début du quinquennat et dans lequel on définit à la fois les objectifs, les modalités et les équilibres » ;

## **Emmanuel Macron**

« Dans le pacte que nous concluons à la fin de l'été, nous définirons des engagements de maîtrise et des réductions de dépenses qui seront rigoureux et qui seront évalués, chaque année, avec une conférence territoriale qui se tiendra chaque semestre autour du Premier ministre avec les représentants d'associations d'élus » ;

« Je refuse de croire à une méthode de baisse unilatérale des dépenses. Des objectifs seront fixés tous les ans et évalués tous les six mois entre le ministre chargé de ces sujets et les Présidents de Département » ;

« La baisse des dépenses devra se faire sur le fonctionnement, et pas sur les seules dotations » ;

« Les collectivités doivent bénéficier du plan d'investissement de l'Etat qui permettra de développer des équipements collectifs performants, ou le numérique ».

### *c. Politiques sociales*

« Enfin il faudra bien sûr mettre fin à la situation que vous connaissez au quotidien qui fait qu'aujourd'hui les Départements financent sur leur budget propre : 39% du revenu de solidarité active ; 69% de l'allocation personnalisée d'autonomie ; 75% de la prestation de compensation du handicap. Et à ce titre, je suis de ceux qui soutiennent le principe de la décentralisation des allocations sociales, mise en œuvre par Jean-Pierre Raffarin au début des années 2000, parce qu'elle a eu des effets positifs, parce qu'elle a permis d'avoir un service public plus proche, la mise en œuvre d'un suivi plus individualisé, mais il faut bien le dire, sur certaines de ces prestations, les Départements sont devenus des payeurs aveugles dont les recettes n'ont absolument pas la même dynamique ni même la même logique de dynamique de ces dépenses » ;

« En la matière, je pense à plusieurs Départements dont le Département du Nord qui connaît d'importantes difficultés financières, pris en tenaille entre la baisse de dotation de l'Etat et l'augmentation du nombre de ménages bénéficiant du RSA, on demande aujourd'hui aux Départements de choisir entre les prestations sociales, l'école et la culture » ;

« Pour mettre fin à cette dérive, je souhaite que le versement et le financement du RSA soient recentralisés. Et nous ouvrirons dès l'été une concertation avec vous sur ce sujet. Il ne s'agit pas ici d'enlever aux Départements leurs compétences en matière d'insertion, nous voulons placer l'action au bon niveau : celui de l'Etat pour la solidarité nationale et pour des prestations qui n'ont rien à voir avec les dynamiques départementales et qui aujourd'hui ne sont pas dûment compensées ; celui du niveau du Département donc pour l'accompagnement de proximité » ;

« Le principe de recentralisation des allocations pour permettre un suivi départemental plus individualisé et ne plus demander aux Départements de choisir entre la culture, l'école et les prestations sociales ».

**VERBATIM DES CANDIDATS A LA**

**PRÉSIDENTIELLE – ÉVÉNEMENT ORGANISÉ**

**PAR L'ASSEMBLÉE DES DÉPARTEMENTS DE FRANCE**

**8 MARS 2017**

**David Rachline (représentant Marine Le Pen)**

a. Réforme territoriale

« La défense du Département est une constante dans ma famille politique, et donc une constante pour la candidate qu'elle soutient et nous lutterons inlassablement contre cet objectif inavoué de faire purement et simplement disparaître nos Départements » ;

« C'est la seule candidate des Départements et il n'y a qu'elle qui en garantit l'existence à long terme » ;

« Alors comme vous le savez Marine porte dans son projet présidentiel, exprimé en 144 engagements, ce qu'elle appelle une « Révolution de la proximité ». Cette « Révolution » se traduit dans de nombreux domaines notamment économiques mais consiste du point de vue institutionnel en une grande réforme de simplification de l'organisation de nos institutions. Parmi le trop fameux mille-feuille administratif, il s'agit de ne garder que trois niveaux d'administrations : les communes, avec la revalorisation de leurs compétences ; les Départements ; l'Etat » ;

« Il faut être cohérent. On ne peut pas défendre les Départements et adouber la suppression des communes au profit de monstres intercommunaux sur ordre de l'Union européenne » ;

« C'est pour cette raison que nous défendons le maintien des communes, des Départements et de l'Etat : trois échelons, pas plus. Cette démarche est gage de simplification et la suppression des Régions permettra de baisser les impôts locaux [malgré] le transfert de compétences aux Départements ».

« Ces trois niveaux reposant sur un héritage bâti au cours des siècles de notre pays seront gage de simplification, moins de doublons, gage d'une répartition claire des compétences, de proximité en renforçant le rôle des élus de terrain au premier rang desquels les maires, gage d'économies et dans ce domaine la disparition des Régions me semble être un moyen efficace pour faire baisser enfin les impôts locaux de nos concitoyens très rapidement » ;

## **David Rachline**

### b. Dépenses et organisation de la Fonction Publique territoriale

Concernant les fonctionnaires, « ils resteront dans leur collectivité si le périmètre reste inchangé ou iront vers la nouvelle institution en cas de fusion. Nous ne remplacerons pas les départs en retraite. Notre raisonnement est simple. A compétence supplémentaire, fonctionnaire remplacé. A compétence supprimée, fonctionnaire non remplacé » ;

« Certains d'entre vous veulent également redonner une vraie place à la démocratie locale avec notamment des référendums locaux. C'est dans la droite ligne d'un certain nombre d'engagements qui sont les nôtres, qui souhaitent rendre la parole au peuple. Cette démocratie locale permettrait notamment pour toutes les questions sensibles et d'aménagement du territoire, particulièrement les grandes infrastructures, d'y associer en amont les citoyens et d'éviter ainsi les blocages, voire des drames comme on a pu le voir à Notre-Dame-des-Landes ou à Sivens. Cependant, cet exercice doit être accompagné par un Etat fort qui fasse en sorte que soit respecté ensuite le vote des Français, bien sûr, on en est aujourd'hui loin, mais c'est pourtant cela la démocratie »

« La disparition des Régions me semble un moyen efficace pour faire enfin baisser les impôts locaux pour nos concitoyens très rapidement ».

**VERBATIM DES CANDIDATS A LA**

**PRÉSIDENTIELLE – ÉVÉNEMENT ORGANISÉ**

**PAR L'ASSEMBLÉE DES DÉPARTEMENTS DE FRANCE**

**8 MARS 2017**

**Benoît Hamon**

*a. Réforme territoriale*

« Je voulais commencer par une très jolie phrase, que j'ai retrouvé, qui est une parole de François Mitterrand lors du Conseil des Ministres du 15 juillet 1981, qui disait : « *La France a eu besoin d'un Pouvoir fort et centralisé pour se faire, elle a aujourd'hui besoin d'un Pouvoir décentralisé pour ne pas se défaire* ». Parole en 81, dont on peut mesurer aujourd'hui la brûlante actualité, tant nous mesurons que nos concitoyens craignent que la France se défasse avec la disparition des services publics, avec la remise en cause des grands mécanismes de solidarité, avec le creusement des inégalités, le sentiment qu'une pauvreté endémique s'installe dans les territoires. C'est l'idée que l'on se fait de la France, qui se défait, et que l'existence d'un Pouvoir décentralisé, c'est-à-dire d'une capacité à décider au plus près des citoyens, peut évidemment enrayer » ;

« Quand je me suis engagé dans cette présidentielle, j'ai interrogé bon nombre de Présidents de Région, de Présidents de Département ou ex-Présidents de Département et de Région, élus locaux, sur les réformes qu'il fallait mettre en œuvre. Est-ce qu'il fallait à partir des critiques qui ont pu être formulées sur la mise en œuvre de loi Maptam, de la loi Notre, remettre en cause une partie de ce nouvel équilibre institutionnel ou fallait-il le consolider ? J'en ai tiré la conclusion à partir de ces échanges, et de ma propre appréciation de la situation qu'il fallait arrêter le mécano institutionnel, poser les bases d'une stabilité nouvelle à partir de laquelle penser des politiques plus efficaces au service de nos concitoyens » ;

« Ces débats institutionnels sont sans doute intéressants pour les experts mais je crois qu'ils finissent vraiment par détourner les Français des politiques mises en œuvre par les différents échelons de collectivités territoriales et finalement par détourner les élus de leurs principales missions. Il n'y aura donc pas de remise en cause des Départements qui exercent avec une longue expérience des missions essentielles a fortiori dans le cadre des nouvelles Régions » ;

## **Benoît Hamon**

« Si la question de l'avenir des Départements peut être posée sur le territoire de très grandes métropoles que sont Paris et Marseille, cela ne me semble pas utile ailleurs. Elle ne se pose plus notamment pour les Outre-Mer puisque les collectivités uniques de Martinique et de Guyane sont désormais en place » ;

« L'acte III de la décentralisation sera d'offrir aux collectivités les moyens de mettre en œuvre leurs compétences plus librement » ;

« Nous arrivons à un troisième stade de la décentralisation : le premier stade correspond à la mise en place de collectivités territoriales modernes exerçant des compétences transférées en grand nombre par l'Etat ; le second stade a permis de rationaliser notre organisation territoriale en modernisant notre coopération entre les collectivités et en clarifiant l'exercice des compétences ; le troisième stade, celui que je souhaite, doit offrir aux collectivités les moyens de mettre en œuvre plus librement leurs compétences. Cela passe par une stabilité institutionnelle, une visibilité financière, un pouvoir réglementaire local d'adaptation et un dialogue constant entre l'Etat et les collectivités territoriales ».

### *b. Dépenses et organisation de la Fonction Publique territoriale*

Benoit Hamon souhaite « une loi de financement des collectivités territoriales pour assurer une stabilité dans les dotations. Je prends l'engagement de ne plus faire d'économie sur les services publics » ;

« La méthode concernant le gel et la baisse des dotations aux collectivités territoriales n'est plus tenable, n'est plus soutenable » ;

« La stabilité institutionnelle locale est une condition indispensable pour relancer l'investissement public local au-delà de tous les dispositifs de soutien qui peuvent être mis œuvre » ;

« Va falloir que ceux qui disent, qu'on va faire 500 000 fonctionnaires en moins, même 400 000, 200 000 en moins, même 120 000 en moins, et pour l'essentiel en disant qu'on va faire des profs en plus, des policiers en plus, des militaires en plus, pas d'infirmière et d'aides-soignantes dans la fonction publique hospitalière en moins, qu'on nous dise où va-t-on organiser ces suppressions d'emplois ? Pour l'essentiel, dans les collectivités, parmi la fonction publique territoriale. Il va falloir dire notamment dans les collectivités, quels sont les services publics, les métiers, les postes, les services où ces coupes vont s'organiser » ;

## **Benoît Hamon**

« Moi je prends des engagements qui sont des engagements que j’assume sur le plan budgétaire comme futur chef de l’Etat : d’abord interrompre la baisse des dotations aux collectivités locales, faire le choix d’une décentralisation qui repose sur des instruments nouveaux, c’est pour ça que j’ai évoqué délibérément la question de l’économie sociale et solidaire, penser les services publics de manière nouvelle à travers des services publics d’intérêt général qui puissent aujourd’hui faire l’objet d’une coopération entre des acteurs privés non lucratifs et des acteurs publics. Moi l’engagement que je prends, il est de ne plus, aujourd’hui, fonder des politiques d’économies en matière de dépenses publiques essentiellement sur les services publics locaux, sur les collectivités que vous administrez » ;

« Moi je ne propose pas de supprimer la taxe d’habitation, c’est quand même tellement facile de faire toujours reposer sur d’autres l’effort final. Sauf qu’il y a probablement quelques obstacles qui s’appellent les inégalités, qui s’appellent la pauvreté, qui s’appellent l’accès au service public, mais c’est trop facile. Je ne suis pas favorable à cette suppression de la taxe d’habitation dont je vois bien l’impact qu’elle peut avoir sur l’opinion qui permet de faire diversion par rapport au reste. Moi je suis plutôt favorable à une stabilité en matière de fiscalité des collectivités locales ».

### *c. Politiques sociales*

« Les Départements sont l’échelon phare de la solidarité. Ce n’est pas un hasard qu’ils soient aujourd’hui sous le feu des attaques. On veut remettre en cause les solidarités nationales. D’ailleurs, on voit bien que les métropoles refusent d’aller sur ce terrain » ;

« Je propose donc une vision totalement nouvelle de la solidarité, en mettant en place une réforme de l’ensemble des allocations qui aboutira au revenu universel » ;

« L’urgence aujourd’hui, c’est de lutter contre la pauvreté et le non-recours aux droits qui représente un chiffre bien plus important que celui de la fraude. Je refuse d’imputer le coût du revenu universel, qui coûtera 30 milliards d’euros par an, aux collectivités. L’Etat le financera intégralement ».